

COMMUNE DE JUSSAC

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20201016-D2020-8-3-DE
Date de télétransmission : 20/10/2020
Date de réception préfecture : 20/10/2020

**délibération :
D_2020_8_3**

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt, le vendredi 16 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 19

Date de convocation du : 12 Octobre 2020

Votants : 19

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT
Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur
LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline,
Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY
Jacques, Madame ROUX Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy,
Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Projet
d'aménagement de la voirie
de Mondésir : Dossier de
consultation des
entreprises (DCE)**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des crédits ont été inscrits au budget 2020 concernant le réaménagement du Chemin de Mondésir.

Afin de réaliser les travaux programmés, il est donc nécessaire de procéder à une consultation des entreprises.

Monsieur le Maire précise qu'étant adhérent au CIT (Cantal Ingénierie et Territoires), celui-ci pourra nous accompagner dans le cadre des ses missions dont celle d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du DCE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation d'un Dossier de Consultation des Entreprises et **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer ;
- **DECIDE** de procéder à la consultation des entreprises sous la forme d'un marché à procédure adaptée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché à venir et toutes les pièces nécessaires.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER